

## Portrait d'entrepreneur : Laurent Gibaud, électricien de tradition et acteur de la transition énergétique.



Chaque numéro de la gazette mettra désormais à l'honneur un entrepreneur attaché à Mortefontaine. Pour cette première, rencontre avec **Laurent Gibaud**, dirigeant des établissements qui portent son nom. Chef d'entreprise reconnu dans la région et **réfèrent pour la commune** en matière d'électricité et d'innovations techniques, il est aussi adjoint au maire de Chantilly. Entre passion pour son métier et engagement public, il nous raconte son parcours, ses réalisations et ses convictions.

### - Laurent Gibaud, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

« Mon entreprise, c'est avant tout une histoire de famille. Les établissements Gibaud ont été fondés en 1880, il y a donc plus de cent quarante ans. Nous en sommes à la cinquième génération dans l'électricité et la technologie. Cette continuité nous a permis de forger un vrai savoir-faire et une solide réputation. Aujourd'hui, nous travaillons autant sur des projets traditionnels que sur des solutions innovantes : systèmes électriques complets, domotique, sécurité, électricité biocompatible... et de plus en plus, le photovoltaïque. C'est un secteur qui a un véritable avenir. »

### - On vous voit souvent intervenir à Mortefontaine. Quels projets vous y ont marqué ?

« C'est vrai que nos véhicules sont souvent garés ici ! Nous sommes en quelque sorte **l'entreprise référente** pour la commune en matière d'électricité. Le patrimoine local est riche et ancien, et il faut l'entretenir tout en le modernisant. Nous avons remis aux normes électriques plusieurs bâtiments publics. Nous avons modernisé l'éclairage de l'église, pour mettre en valeur ce lieu emblématique tout en réduisant la consommation d'énergie. Nous avons aussi revu son chauffage pour plus de confort. Des systèmes d'alarme intrusion et incendie ont été installés dans plusieurs bâtiments, et nous avons optimisé la consommation énergétique de la salle des fêtes. Ce sont des interventions discrètes, mais qui font la différence pour la sécurité et le confort des habitants. »

### - La commune encourage l'installation de panneaux solaires. Que diriez-vous à ceux qui hésitent encore ?

« Un projet solaire, ça se prépare soigneusement. L'orientation et l'inclinaison du toit, c'est la base : si elles ne sont pas optimales, la production baisse. Il faut aussi réaliser une étude préalable sérieuse : repérer les zones d'ombre, évaluer la production et calculer le retour sur investissement. Avant la pose, il faut vérifier que la charpente peut supporter le poids des panneaux. C'est un engagement à long terme : les panneaux durent 25 à 30 ans et sont recyclables. Aujourd'hui, c'est une solution fiable, économique et respectueuse de l'environnement. »

### - Comment conciliez-vous votre rôle d'adjoint au maire de Chantilly et la gestion de votre entreprise ?

« Ce n'est pas toujours simple, mais c'est possible avec une organisation rigoureuse et une équipe solide. Mon rôle d'élu me permet de mieux comprendre les besoins concrets des habitants, et mon métier m'apporte une vision pratique des solutions. Finalement, les deux se complètent. Dans les deux cas, il s'agit d'être à l'écoute, de rendre service et de trouver des réponses efficaces. C'est ce qui me motive chaque jour. »